

Intervention



Découvrir De l'invention à l'inventaire

Michel Goulet

Number 15-16, 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/57464ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Intervention

ISSN

0705-1972 (print)

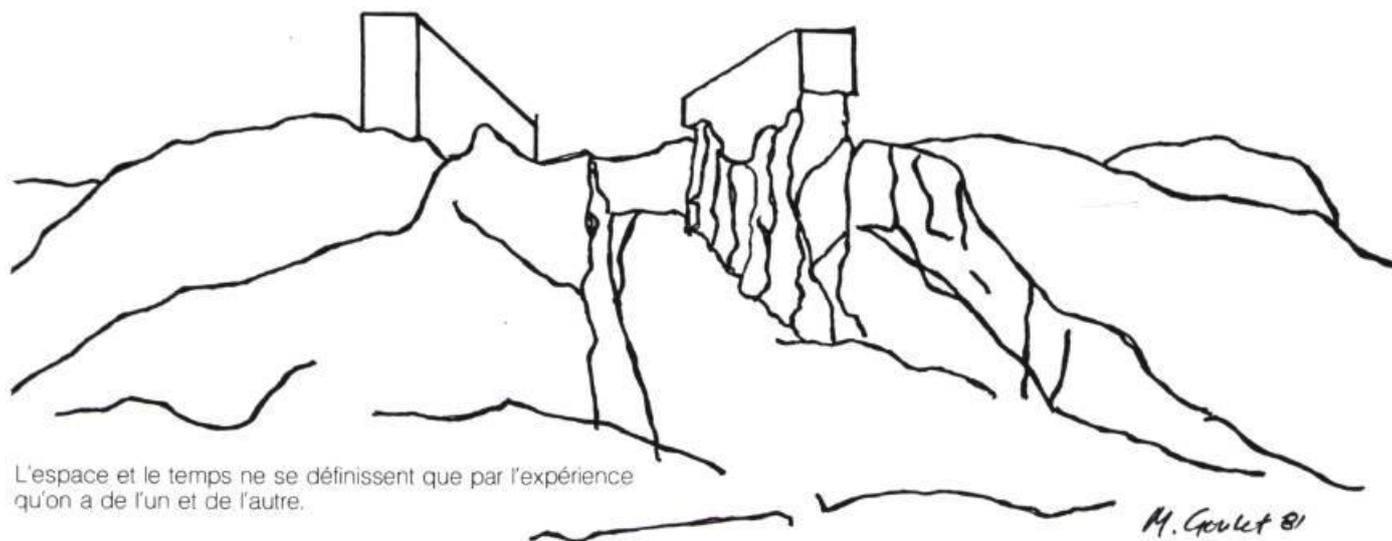
1923-256X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Goulet, M. (1982). Découvrir : de l'invention à l'inventaire. *Intervention*, (15-16), 68–69.

DÉCOUVRIR:

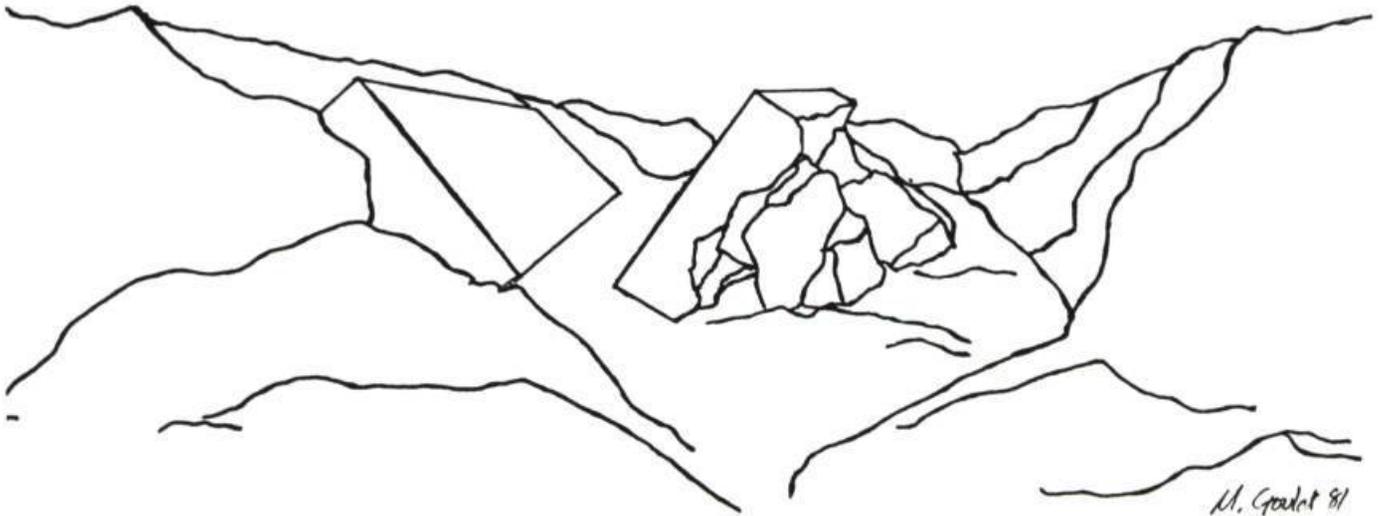


L'espace et le temps ne se définissent que par l'expérience qu'on a de l'un et de l'autre.

DE L'INVENTION À L'INVENTAIRE.

C'EST DANS SES EFFORTS D'ADAPTATION AU CONTEXTE PHYSIQUE ET DANS LA RECHERCHE DE SON IDENTITÉ QUE L'INDIVIDU, METTANT À PROFIT SON EXPÉRIENCE ET SA MÉMOIRE, L'EXPÉRIENCE ET LA MÉMOIRE COLLECTIVE, PRENDRA CONSCIENCE QU'IL EST PARTIE DE L'ESPACE QU'IL OCCUPE ET DE CELUI QU'IL PROJETTE.

SI LA MAIN TIENT UN OBJET, SI LE CORPS SE DÉPLACÉ DANS L'ESPACE, LA MAIN DIT DE L'OBJET; L'OBJET, DE LA MAIN; LE CORPS DE L'ESPACE; L'ESPACE, DU CORPS. LE LIEU CONSTRUIT, PLACÉ DANS UN CONTEXTE DÉFINI, NE PEUT ÊTRE UNE FIN EN SOI. LE LIEU, L'OBJET, LE CORPS SONT TOUR À TOUR OBJET ET INTERMÉDIAIRE DE LA CONNAISSANCE. L'ARTISTE INTERVENANT DANS L'ENSEMBLE DES LIEUX CONSTRUITS OU MODIFIANT LA TOPOGRAPHIE DE LA NATURE NE PEUT PAS ÊTRE QU'UN IMITATEUR OU UN MULTIPLICATEUR DE SITUATIONS CONNUES. SON RÔLE EST DE DÉCOUVRIR (D'EXPOSER), DE DONNER À VOIR, À EXPÉRIMENTER, À SENTIR ET À COMPRENDRE CE QUI, DANS D'AUTRES SITUATIONS OU DANS D'AUTRES MOMENTS, NE SERAIT PAS ACCESSIBLE. L'ART QUI DÉCOUVRE, RENONCE À LA PRIORITÉ DE L'INVENTION (IMAGES, FANTAISIES, PLACEMENTS ALÉATOIRES). IL RENOUË PLUTÔT AVEC LA MÉMOIRE PRIVÉE ET COLLECTIVE. IL TEND À L'INVENTAIRE DES ACQUIS CULTURELS (CONSTRUCTIONS ET COMPORTEMENTS) QUI PERMETTENT DE DÉCRIRE PLUTÔT QU'ILLUSTRER, D'AGRÉMENTER, OU DE SÉDUIRE, ETC.



Emprunt/empreinte, (Valleyfield, Québec) prend sa source dans les données de l'inventaire. C'est une proposition d'ensemble (mise de l'avant de divers éléments qui entretiennent entre eux des rapports non ambigus) sur le rapport descriptif/mnémorique d'éléments construits dans un lieu naturel accidenté. Ce sont à la fois les éléments construits et le lieu naturel qui se complètent pour former le lieu sculptural.

Le terrain permet d'identifier vaguement trois axes (buttes en continuité, plus élevées que le point de vue). Ces axes sur-élevés et continus serviront de support et de prétexte aux autres constructions.

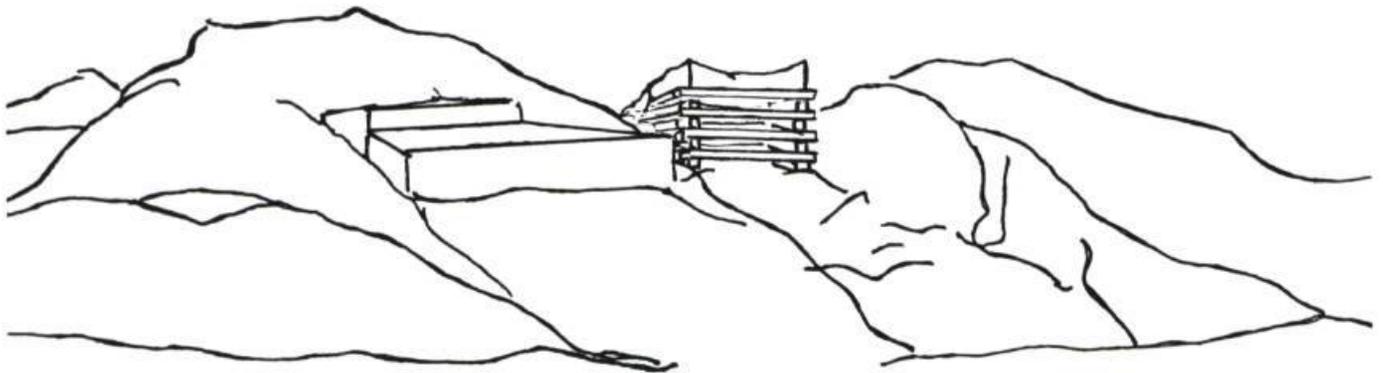
Ce terrain, appelé à jouer le rôle de toile de fond pour les éléments construits qui le compléteront, est façonné dans un rapport matière/forme insistant sur ses propriétés organiques. Les éléments construits, par contre, qui privilégient le caractère architectonique des réalisations humaines, établiront un rapport matériau/forme.

Nous sommes donc en présence d'une proposition qui, en trois lieux distincts, à travers nos déplacements sur le terrain, nous amènent à prendre conscience de la complexité de la nature et à participer à sa réalité.

Chacun des trois volets tente de saisir à sa façon une portion de cette réalité, à la décrire (éléments construits en complément de la nature) et à en observer les variations et particularités (éléments où la configuration du terrain a laissé son empreinte).

Les trois volets comprennent chacun deux éléments principaux. L'un de ces éléments décrit, par effet comparatif (référentiel), l'aspect topographique du terrain. Le second (qui est en réalité exactement le même que le premier mais dégagé du sol, soit par découvrage, soit par inversion) conserve à sa surface une texture-mémoire de la configuration et des détails du sol qui, à son tour, joue un rôle descriptif.

Chaque volet s'inscrit dans une situation différente de la nature. Une première intervention s'organise en surface d'une pente et sa contre-partie est renversée pour dégager l'empreinte de sol. Une deuxième accentue le profilé (empreinte latérale) et se situe à angle droit des principaux axes (dénivellations et tranchées). La troisième est appuyée directement à la pente et supplée par sa rigidité à l'angle oblique.



Chaque volet utilise comme principe le placement d'éléments (construits) de référence, en comparaison avec la nature, l'un d'eux s'inscrivant dans ou sur le terrain, l'autre, dégagé de son support-sol, conservant les traces (empreintes) du terrain où il a été construit. Les deux éléments étant identiques et pouvant être reconnus comme tels, deviendront, à tour de rôle des points de référence l'un pour l'autre.

Chacun des volets s'inscrit dans une situation particulière de la nature pour circonscrire l'ensemble de la réalité physique qu'est la dénivellation. L'un des volets accentue la gradation de la pente (posé sur), un autre, le profilé ondulatoire (latéralité) et le dernier l'obliquité (posé contre).

Emprunt/empreinte tend à démontrer l'importance de la découverte des aspects cachés des lieux et situations.

En prenant l'emprunt comme point de départ, au lieu de l'invention, nous obligeons le spectateur à la réflexion sur l'expérience et les connaissances acquises. Ce dernier, mis en situation de questionner le pourquoi des constructions devra, comme l'artiste, faire et refaire (emprunter) l'inventaire du lieu.

Dans le cas d'un inventaire en lieu non-limité, comme **Emprunt/empreinte**, l'itinéraire du déplacement devient stratégie de découverte.

M. Goulet 81

Michel Goulet